

Par courrier en date du 16 octobre 2018, notre syndicat demande à M. Christophe CASTANER ministre de l'Intérieur de revoir l'abondement du CIA pour l'ensemble des personnels des préfectures, des sous-préfectures et des SGAMI.

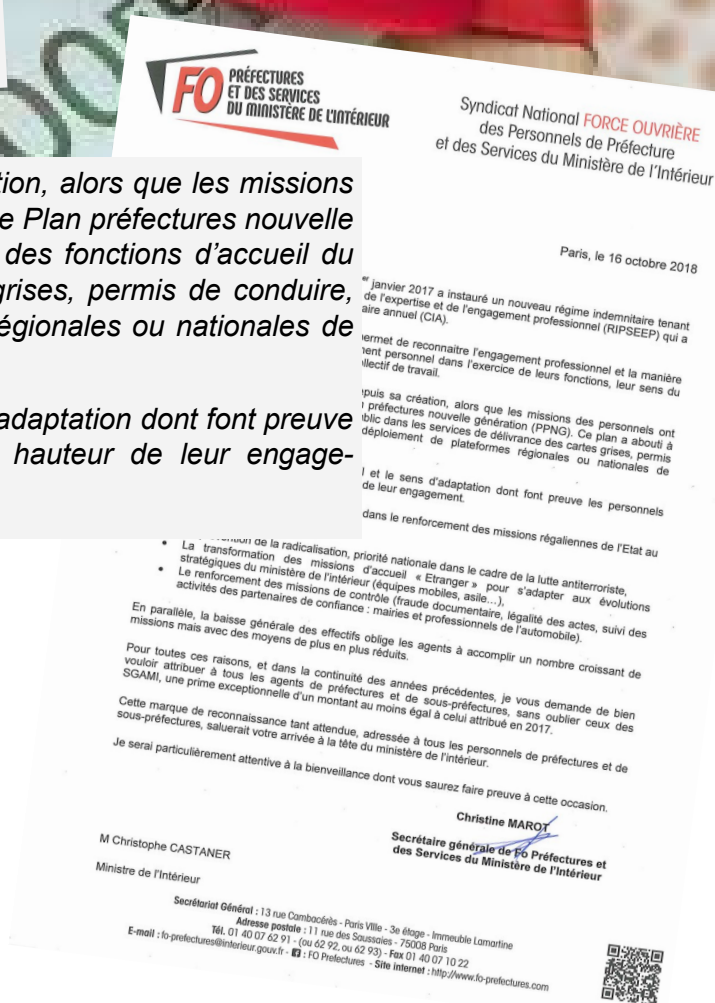
CIA 2018

« Le montant du CIA n'a pas évolué depuis sa création, alors que les missions des personnels ont profondément été modifiées par le Plan préfectures nouvelle génération (PPNG). Ce plan a abouti à l'extinction des fonctions d'accueil du public dans les services de délivrance des cartes grises, permis de conduire, CNI, passeports et le déploiement de plateformes régionales ou nationales de « production » de titres.

Cette mutation des conditions de travail et le sens d'adaptation dont font preuve les personnels méritent une reconnaissance à la hauteur de leur engagement. »

« En parallèle, la baisse générale des effectifs oblige les agents à accomplir un nombre croissant de missions mais avec des moyens de plus en plus réduits.

Pour toutes ces raisons, et dans la continuité des années précédentes, je vous demande de bien vouloir attribuer à tous les agents de préfectures et de sous-préfectures, sans oublier ceux des SGAMI, une prime exceptionnelle d'un montant au moins égal à celui attribué en 2017 »



NOTRE SYNDICAT N'ACCEPTERA PAS QUE L'ABONDEMENT DES PRIMES SOIT UTILISÉ POUR PAYER LE DÉFICIT BUDGÉTAIRE DU PROGRAMME DE LA POLICE NATIONALE

Un syndicat libre et moderne,

un syndicat qui se bat au présent pour garantir votre avenir !!!

